

PREAVIS No 14/2013 relatif à l'octroi d'un crédit d'investissement du patrimoine administratif d'un montant de Fr. 11'500'000.—au maximum pour la réalisation d'un parking souterrain sous le Parc Donner et le réaménagement de la surface en zone de détente et de jeux.

Madame la Présidente,
Mesdames, Messieurs, chers collègues

11'500'000.- pour un parc avec un parking souterrain, le groupe UDC s'est demandé s'il rêvait lorsqu'il a découvert le préavis. Mon intervention se fera sur la partie portant sur des considérations d'ordre général et plutôt personnelle, la partie concernant les coûts des travaux sera faite par mon collègue Franco Meichtry, avec le dépôt d'un amendement.

Après lecture de celui-ci, tellement parfait, et les images parcourues, la première image qui m'est venue fût celle d'un parc de luxe. Puis suivit ma première question

- 'quelle genre de femmes faisait partie de la formation du jury !'
élargie par la deuxième question 'avons-nous réellement besoin de tout cela ?'

En règle générale, une place de jeux est en général utilisée majoritairement par des mamans et d'expérience, elles savent comment et avec quoi jouent leurs enfants. Moi-même, maman de 4 enfants, je les ai souvent occupées (et je les occupe encore avec mon petit-fils) et je peux vous dire, qu'elles soient simples, sophistiquées, sobres, composées avec un nombre inégale de jeux, ils ont toujours pu s'y amuser. Quelques fois avec des feuilles... des cailloux... d'autres enfants... Je viens aujourd'hui de recevoir une photo d'un parc de jeu en Turquie, et j'y ai vu un enfant qui s'amusait avec presque rien.

Revenons à ma première question : non !!! Aucune femme dans ce comité d'évaluation – mais 8 hommes. Bien sûr, vous allez me rétorquer qu'au niveau technique cela n'était pas simple et je le concède, vous pouvez rajouter que des études ont répondu à ces questions, que vous savez ce qui est tendance etc. Si je reprends les critères de jugement, un me paraît particulièrement important pour ce public cible dont je parle, c'est la 'qualité de l'accueil et du confort de l'espace public'. Qui mieux que des citoyens fréquentant ces lieux habituellement peuvent nous apporter une réponse différenciée. Je reste persuadée que nous aurions pu faire plus simple et moins cher, car 495'000.- pour des équipements ludiques je

trouve que cela reste exagéré. Je ne peux bien sûr pas calculé la part des travaux et des coûts liés à l'installation de ces infrastructures, mais je suis réellement dubitative.

Alors mes 2 questions ont trouvé réponse : 8 hommes, dont je ne remets absolument pas en doute leurs compétences métiers ont retenu un magnifique projet, l'ont sensiblement adapté, pour un coût total de près de 12 millions.

Une question reste toutefois ouverte dont notre commissaire n'a pu nous donner réponse : pour l'évacuation des déchets, système Mollok, nous souhaiterions savoir s'il y a un emplacement prévu hors route (av. des Planches) pour le camion ou si ce dernier restera et encombrera l'Av. des Planches ? Si le Municipal en charge de ce dossier pouvait me répondre, j'en serai fort satisfaite.

Je vous remercie pour votre écoute qui ne demandait que votre attention !

Catherine Buchet, Présidente du groupe UDC au Conseil communal
04.09.2013